



## Délibération n° 14 2025 14

Objet : Autorisation à Madame la Maire du 14e arrondissement de faire procéder à l'inscription d'une association qui en a fait la demande et a produit les pièces nécessaires à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14e arrondissement (MVAC).

### Exposé des motifs

Mesdames, Messieurs,

La Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14<sup>e</sup> arrondissement (MVAC), équipement de proximité, est un lieu de développement et de soutien de la vie associative dans l'arrondissement. Elle est ouverte aux associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel, domiciliées à Paris, ayant un objet d'intérêt général ou d'intérêt public local, justifiant d'une activité régulière sur l'arrondissement et régulièrement assurées en matière de responsabilité civile.

Une association répertoriée dans le tableau annexé à la délibération a produit les pièces justifiant de son existence légale et de son activité statutaire. Elle bénéficie depuis son inscription, à titre provisoire, des services proposés par la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14<sup>e</sup> arrondissement et destinés à faciliter et soutenir le développement de leurs activités.

Cette inscription implique l'accès de l'association précitée à l'ensemble des services proposés par la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14<sup>e</sup> arrondissement.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement à faire procéder à l'inscription de cette association.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire